



Pass LIBER'TIS : retour d'expérience billettique du réseau de transport régional en Sarthe et perspectives



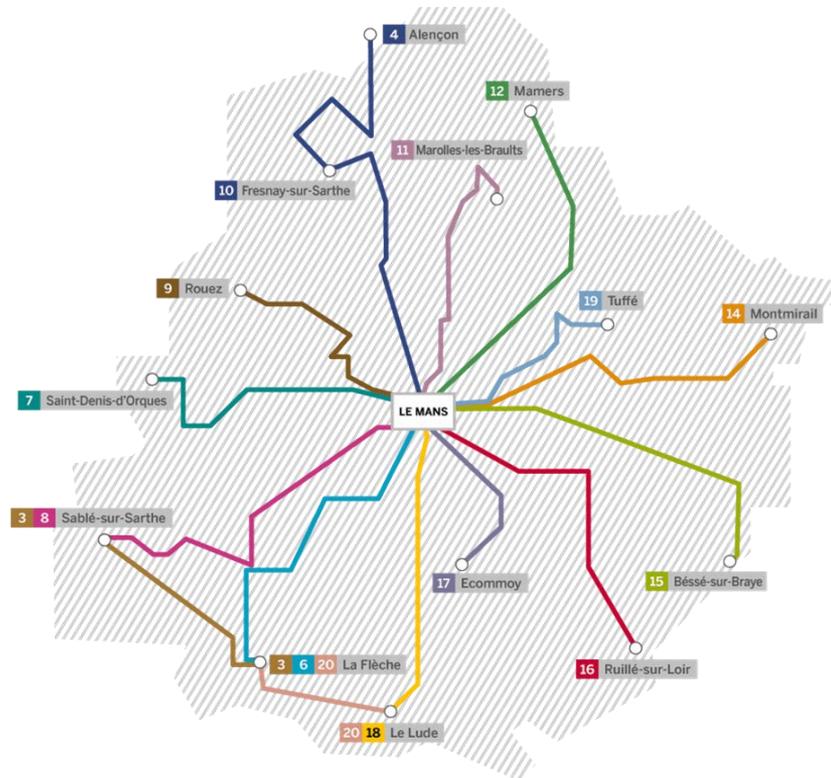
1. Présentation du réseau

Présentation du réseau TIS

Le territoire

569 035 habitants dont 25% au Mans

361 communes dont 175 desservies par les lignes régulières



Les chiffres clés du réseau : 2016/2017



15 lignes régulières + 1 ligne estivale

2 033 383 Km commerciaux

1 120 429 voyageurs

667 563 € HT de recettes commerciales

110 véhicules (dont doublages)

65% de la fréquentation est scolaire



Navettes scolaires

12 navettes sur le RTAOM du Mans

Desserte des lycées manceaux

Centrale de mobilité



Transport À la demande (TAD) pour Personnes à Mobilité Réduite

9 399 voyageurs en 2016/2017

678 accompagnateurs



TAD en zone rurale

4 zones de TISSÉA

TAD sur ligne régulière

En rabattement sur 7 lignes

Le système billettique et son environnement

Le système billettique sarthois est une solution intégrée : AEP Ticketing Solutions

Principales fonctions billettique : distribution, validation, contrôle des titres et web services



En Sarthe :

Système billettique qui permet la **gestion des transports scolaires** par l'intégration de la base de données des abonnés scolaires du département de la Sarthe (gérée par Gfi Pegase) et l'interopérabilité du « back office » (échanges de statistiques de fréquentation et gestion des listes)

→ Objectifs :

- **Simplification du circuit de distribution et des démarches administratives des familles**
- **Contrôle des titres de transport**

Système **interopérable** en support (carte LIBER'TIS) et en titres (abonnements et tickets papiers) avec le réseau urbain du Mans et demain possibilité d'interopérabilité avec l'ensemble des départements ligériens

→ Objectifs : Permettre aux abonnés scolaires de voyager avec un titre unique



TIS le réseau de transport régional en Sarthe



La carte LIBER'TIS et son usage sur les réseaux

Base client :

- 15 000 abonnés titulaires de la carte LIBER'TIS
- Dont 8 000 cartes activées en 2018 :
 - Décomposition des 8 000 cartes LIBER'TIS réalisées/an : 2 400 créations de cartes + 5 600 renouvellements d'abonnements

L'utilisation de la carte LIBER'TIS en Sarthe



Validité de la carte LIBER'TIS



15 lignes régulières + 1 ligne estivale



12 navettes scolaires sur le RTAOM du Mans



Réseau de transport urbain Le Mans Métropole

Validité de la carte LIBER'TIS à l'étude



Transport À la demande (TAD) pour
Personnes à Mobilité Réduite

Carte LIBER'TIS non valide



TAD en zone rurale
4 zones de TISSÉA et 7 TAD en rabattement de
ligne



2. L'interopérabilité en Sarthe

La genèse de LIBER'TIS : carte billettique interopérable (de support et de titres)

Lancement de la carte LIBER'TIS en 2003

Volonté politique

- Moderniser l'image du réseau TIS
- Fiabiliser les données sur les recettes
- Limiter les opérations de création/renouvellement des titres de transport et simplifier les démarches pour les clients
- Optimiser l'offre de transport et la desserte grâce à une meilleure fiabilité des données statistiques

Avant 2003



Titres à vue (non rechargeables)

Différenciation des « titres de circulation » en fonction de la catégorie de clientèle et de l'usage (TIS, SETRAM, TIS + SETRAM)

Après 2003



Titre sans contact (rechargeable)

Carte unique et présentation uniforme pour l'ensemble des catégories de clientèle et de l'usage (TIS, SETRAM, TIS + SETRAM)

Lancement de la carte LIBER'TIS en 2003



CLIENT

- Facilité d'achat des titres (démarches administratives allégées et numérisées)
- Validation simplifiée à la montée

Perception : modernisation du système transport, support rechargeable à distance et non jetable (écologique)



COLLECTIVITÉ

- Simplification de la chaîne globale de création et de distribution des titres de transports scolaires
 - Facilité pour réaliser des mises à jour des titres de transport, limiter la fraude sur le réseau (black lister les cartes)
- Volonté de dématérialiser au maximum les procédures d'inscription, de renouvellement des cartes scolaires
- Alléger et répartir dans la durée la charge administrative liée à la gestion des dossiers d'inscriptions et des paiements associés pour la clientèle scolaire



EXPLOITANT

- Meilleur suivi des recettes par ligne et consolidation des données
- Simplification du travail des conducteurs pour les opérations de vérifications des titres de transport (affichage écran et bip sonore)
- Gain de temps lors de la montée des voyageurs

La carte LIBER'TIS : Évolutions

2007 : Lancement du système billettique urbain sans contact. Intégration de l'architecture de la carte LIBER'TIS pour lire les titres scolaires du réseau TIS sur l'ensemble du réseau Setram.

2011-2013 : Expérimentation Europtima : développer un système billettique ouvert et « léger » en conservant le support LIBER'TIS. Système qui sépare la partie logicielle et matérielle en s'appuyant sur des produits standardisés (exemple : tablettes, imprimantes).

- ↳ Difficulté pour aboutir à un modèle économique fiable (pour encadrer les investissements et connaître la dépense réelle pour la collectivité à moyen et long terme).
- ↳ Problématique de maîtrise des coûts de maintenance des produits standardisés.
- ↳ Projet mené pour alimenter la réflexion départementale sur le choix d'un nouveau système billettique (en raison de l'obsolescence constatée sur le matériel).



2013 : Création d'un titre intermodal 10 voyages TIS/SETRAM : « Ti'key » vendu exclusivement sur le réseau interurbain et sur le support LIBER'TIS. Validations et correspondances sur les 2 réseaux.

Fin de vie du système billettique existant.

2015 : Déploiement du nouveau système billettique AEP sur le réseau TIS. Lancement de la nouvelle carte LIBER'TIS qui permet une véritable interopérabilité des systèmes (urbain, interurbain). Récupération des clés régionales qui permet de recharger ou valider les cartes Setram et réciproquement.

Ti'key
VOYAGEZ SANS LIMITE



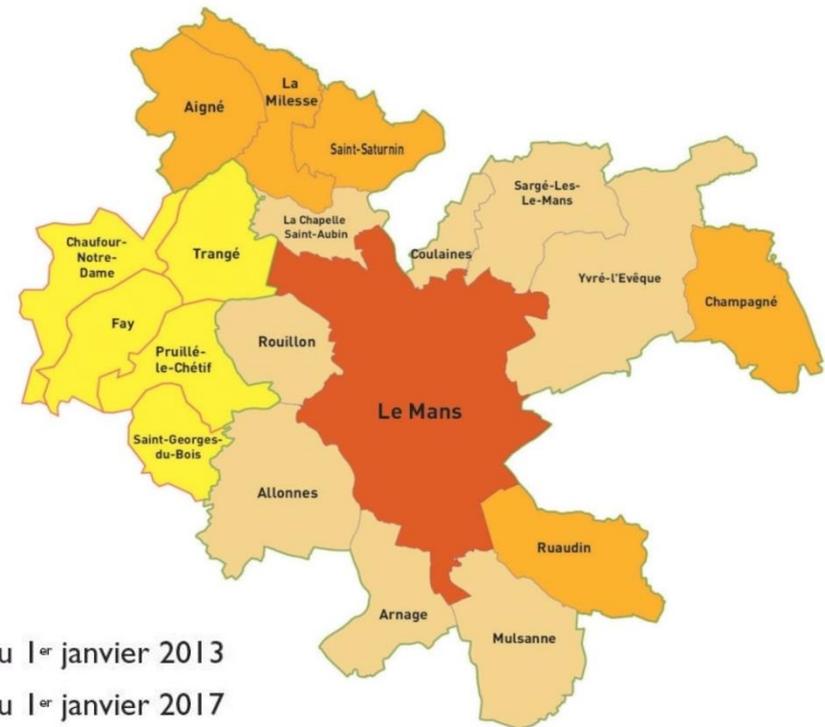
Impact du changement d'Autorité Organisatrice au 1^{er} janvier 2017 (Loi NOTRe)

Le Mans Métropole prend la compétence transport sur le périmètre du Bocage Cénomans composé de 5 communes (ici en jaune) :

- Du 1^{er} janvier 2017 au 1^{er} septembre 2017 : Continuité du service assurée par la Région des Pays de la Loire.
- À partir du 1^{er} septembre 2017 : Services assurés par Le Mans Métropole et autorisation donnée à la Région des Pays de la Loire de maintenir la desserte des communes du ressort territorial de Le Mans Métropole

→ La flexibilité du système billettique TIS a permis de s'adapter aux autres systèmes billettiques. Le matériel billettique TIS est ainsi interopérable : il accepte les titres du réseau urbain (Setram) et interurbain (TIS).

→ La conception du système billettique sarthois et son évolution permet aux habitants du Bocage Cénomans de bénéficier de plus de souplesse dans leur choix de mobilité. Sur ces communes, la carte Moovéa (Setram) est utilisée sur la desserte urbaine et la carte LIBER'TIS pour la desserte interurbaine. A terme, il faudrait disposer d'un seul support.





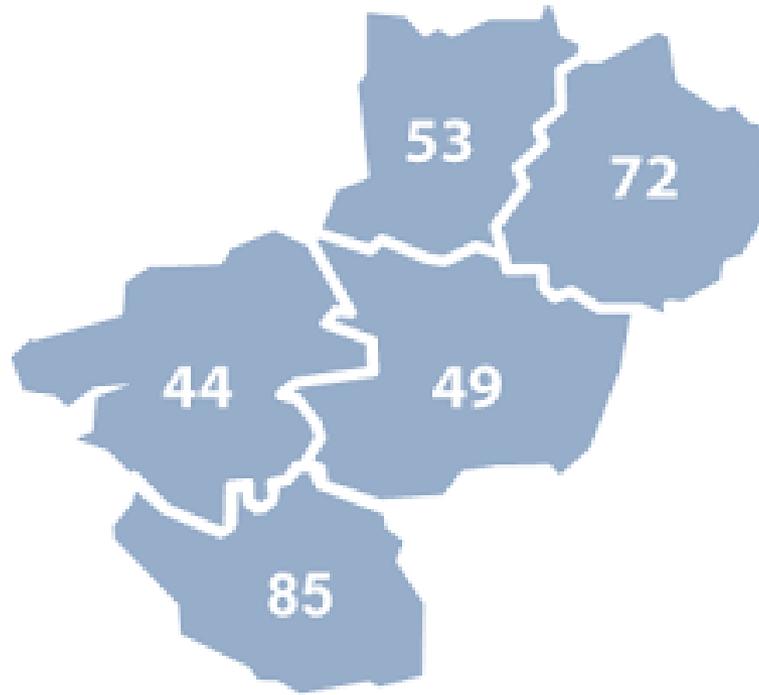
3. Perspectives

La loi « NOTRe » et la régionalisation des lignes interurbaines et scolaire

La Région des Pays de la Loire prend la compétence transport sur l'ensemble des départements ligériens.

Enjeux:

- **Construire une stratégie unique pour unifier les six réseaux existants (réseau régional historique et les 5 anciens réseaux départementaux) et améliorer l'intermodalité dans les années à venir**
- **Favoriser l'intermodalité en limitant le nombre de ruptures de charge**
- **Offrir une desserte sur chaque commune dans le respect du pacte régional pour la ruralité**



Comment inventer la mobilité de demain sur le territoire ligérien ?

Proposer un système billettique :

- S'inscrivant dans une logique de décloisonnement des territoires (villes, communautés de communes, départements, région)
- Reposant sur un socle technologique solide et partagé
- Facilitant l'intermodalité et l'interopérabilité
- Favorisant l'innovation et modernisant l'image des transports en commun
- Pérenne, évolutif et ouvert

Un virage technologique à prendre pour construire la politique transport de demain

→ Études en cours pour harmoniser la gamme tarifaire à l'horizon 2020/2021 et définir le système billettique régional

Réflexion sur le futur système billettique régional





Merci de votre attention